



Conseil Municipal du 7 juillet 2021 Compte-rendu sommaire

Monsieur Alexandre NEVEUX est désigné secrétaire de séance.
Les questions inscrites à l'ordre du jour sont ensuite abordées.

Délibération n° 2021_07_D01

Objet : Compte-rendu des décisions du Maire

Le Conseil municipal prend acte, des décisions du Maire.

Délibération n° 2021_07_D02

Objet : Approbation du compte-rendu de la séance du 16 juin 2021

Votants : 27 Abstention : 0 Exprimés : 27 Contre : 0 Pour : 27

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Adopte le compte-rendu de la séance du 16 juin 2021.

Délibération n° 2021_07_D03

Objet : Décision modificative n° 1 du Budget annexe du complexe hôtelier de plein air

Votants : 27 Abstention : 0 Exprimés : 27 Contre : 0 Pour : 27

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte les inscriptions budgétaires suivantes :

Section de fonctionnement				
Sens	Articles/ Chapitres	Libellés	Dépenses	Recettes
D	6718-67	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 000.00	
R	706-70	Prestations de services		1 000.00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT			1 000.00	1 000,00

- Approuve la décision modificative n° 1 du budget annexe du complexe hôtelier de plein air ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous actes et documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

Délibération n° 2021_07_D04

Objet : Convention d'objectifs et de financement de la prestation de service des accueils de loisirs associés aux écoles, des accueils de loisirs sans hébergements et Accueil ados avec la CAF

Votants : 27 Abstention : 0 Exprimés : 27 Contre : 0 Pour : 27

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte le renouvellement de la convention d'objectifs et de financement de la prestation de service des accueils de loisirs associés aux écoles, des accueils de loisirs sans hébergement et de l'accueil de loisirs « accueil ados » avec la CAF pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la contractualisation et à sa mise en application.

Délibération n° 2021_07_D05**Objet : Convention d'occupation temporaire du domaine privé de la Commune de MONTECH non constitutive de droits réels aux fins d'installation, d'exploitation et de maintenance d'une centrale photovoltaïque**

Votants : 27 Abstention : 0 Exprimés : 27 Contre : 0 Pour : 27

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le projet de convention ci-annexée qui sera présenté à la SCIC ENERCIT ;
- Donne mandat à Monsieur le Maire pour négocier les termes de cette convention avec la SCIC ENERCIT.

Délibération n° 2021_07_D06**Objet : Création de 25 emplois d'adjoints d'animation**

Votants : 27 Abstention : 0 Exprimés : 27 Contre : 0 Pour : 27

Considérant qu'en raison des besoins de la Collectivité, il conviendrait de créer 25 emplois permanents à temps non complet ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte les propositions ci-dessus ;
- Charge Monsieur le Maire de procéder à toutes les démarches nécessaires au recrutement des agents, et signer les contrats et les éventuels avenants ;
- Dit que les crédits nécessaires à la rémunération et au paiement des charges afférentes des agents nommés dans les emplois sont disponibles et inscrits au budget de la collectivité aux articles et chapitres prévus à cet effet de l'année en cours.

Délibération n° 2021_07_D07**Objet : Création d'un emploi d'adjoint administratif**

Votants : 27 Abstention : 0 Exprimés : 27 Contre : 0 Pour : 27

Considérant qu'il conviendrait d'inscrire au tableau des effectifs du personnel à compter 7 juillet 2021 ;

Nombre d'emplois	Grade	Nature des fonctions Niveau de recrutement	Temps de travail Hebdomadaire
1	Adjoint administratif	Agent polyvalent Service Urbanisme	35h

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte la proposition ci-dessus ;
- Charge Monsieur le Maire de procéder à toutes les démarches nécessaires au recrutement de l'agent, et signer le contrat et les éventuels avenants ;
- Dit que les crédits nécessaires à la rémunération et au paiement des charges afférentes de l'agent nommé dans l'emploi sont disponibles et inscrits au budget de la collectivité aux articles et chapitres prévus à cet effet de l'année en cours.

Délibération n° 2021_07_D08**Objet : Création d'un emploi de Gardien Brigadier de Police Municipale**

Votants : 27 Abstention : 0 Exprimés : 27 Contre : 0 Pour : 27

Considérant qu'il conviendrait d'inscrire au tableau des effectifs du personnel à compter du 1^{er} août 2021 ;

Nombre d'emplois	Grade	Nature des fonctions Niveau de recrutement	Temps de travail Hebdomadaire
1	Gardien Brigadier	Agent de Police Municipale	35h

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte la proposition ci-dessus ;
- Charge Monsieur le Maire de procéder à toutes les démarches nécessaires au recrutement de l'agent, et signer le contrat et les éventuels avenants ;
- Dit que les crédits nécessaires à la rémunération et au paiement des charges afférentes de l'agent nommé dans l'emploi sont disponibles et inscrits au budget de la collectivité aux articles et chapitres prévus à cet effet de l'année en cours.

Délibération n° 2021_07_D09**Objet : Conventonnement avec l'État dans le cadre de l'appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires**

Votants : 27 Abstention : 0 Exprimés : 27 Contre : 0 Pour : 27

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve ce projet ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de financement avec les services de l'État.

Le Maire,
Jacques MOIGNARD



